

la tribune

Epreuve de force chez  
British Leyland (p.4)Québec-Cartier, compagnie  
cible des métallos (p.5)

Forum

Finance  
Vivre en 80  
Informations  
générales

La tragédie de Chapais...un an après

# La population a peine à oublier

**CHAPAIS (PC) — Il y a maintenant un an que la tragédie a frappé cette localité minière. Le bilan fut de 48 morts, à la suite de l'incendie survenu la nuit du Jour de l'An, quand le feu a pris à des guirlandes pendues au plafond et aux murs de la salle des fêtes Opémiska.**

"Je n'en veux pas à mon frère. C'est une histoire de gars chauds, comme il aurait pu en arriver à plusieurs autres de son âge." Tel est le sentiment de M. André Cantin, 29 ans, et frère de Florent, 22 ans. Ce dernier doit subir, dans deux semaines à Chibougamau, son procès pour homicide involontaire en rapport avec cette triste affaire.

"Florent ne peut être tenu responsable à 100 pour cent. Je suis certain qu'il a agi dans un instant d'inconscience", estime André Cantin. Les semaines et même les mois qui ont suivi, "les gens me regardaient de travers... on se tournait le dos plutôt que de se dire bonjour", raconte M. Cantin, employé d'une scierie. Mais "les gens savent enfin faire la part des choses" et comprennent qu'il n'est pas le gardien de son frère.

Mme Christine Paré-Roberge, âgée de 18 ans et qui

a perdu son père et sa mère dans le sinistre, s'est mariée l'été dernier. Mais elle ne veut plus jamais fêter le Nouvel An. "J'en serais bien incapable. J'ai terriblement peur du feu maintenant."

Justement aucun incendie n'a été rapporté à Chapais en 1980, soit depuis la tragédie. Mme Paré est un des 10 jeunes gens de la place laissés orphelins à la suite de ce malheur collectif.

"J'ai sangloté souvent au cours des premiers mois. Le principal malheur, outre la perte irréversible de nos parents, a été de devoir notre famille. Auparavant j'étais toujours en compagnie de mes frères", a-t-elle déclaré. Ses trois frères vivent maintenant à des centaines de km, chez des parents ou en foyer nourricier.

Son mari Ghislain Roberge travaillait avec son beau-père et, raconte-t-il, il

a eu de la difficulté à réaliser qu'il ne pourrait plus bavarder comme avant avec lui, à l'usine de la Falconbridge.

Cette compagnie, principal employeur à Chapais, était également propriétaire de la salle détruite par l'incendie.

Le maire Gérard Pellerin, de Chapais, estime pour sa part que le procès de Cantin devrait se dérouler ailleurs qu'à Chibougamau car c'est trop près et "il ramènera trop de souvenirs et trop d'horreurs sur le tapis".

La nuit du 31 décembre ne sera pas célébrée d'une manière particulière afin de ne pas ranimer la souffrance des gens, a expliqué M. Pellerin, lui-même brûlé dans le feu. "Il y a aura un party pour tout le monde, le 1er janvier au soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb. Mais croyez-moi, il y aura moins de décorations et les normes vont être suivies à la lettre", a-t-il affirmé.

Pour sa part, M. Cantin a visité son frère Florent deux fois depuis un an, à la maison de transition où il attend son procès, près de Québec. "On parle le moins possible de l'incendie et du

procès, ce n'est pas notre sujet de conversation favori."

"Je sais qu'il ne reviendra jamais (à Chapais), car certaines gens lui garderont rancœur et c'est normal", a conclu M. Cantin à propos de son frère cadet.



Les résidents de Chapais ont encore frais à la mémoire la terrible incendie qui avait entraîné la mort de 48 personnes dans la nuit du Jour de l'An 1980.

## Blakeney prédit une croissance du mouvement séparatiste dans l'Ouest

**REGINA (PC) — Le premier ministre de la Saskatchewan a prédit, au cours du week-end, "une croissance des associations et partis séparatistes dans l'Ouest en 1981".**

Dans une interview, M. Allan Blakeney a expliqué que les gens de l'Ouest se sentent frustrés, parce



qu'ils sont sous l'impression qu'ils "ne participent pas à la prise des décisions au pays et qu'on se sert du gouvernement national pour priver l'Ouest canadien des avantages économiques qui découlent de la propriété des richesses naturelles comme on ne l'a pas fait dans d'autres régions".

Que cette impression soit vraie ou fausse, a précisé M. Blakeney, cela a peu d'importance. Mais c'est parce qu'elle existe, que "la désaffection de l'Ouest va aller en augmentant".

Et l'aliénation, pour des gens "qui n'ont pas d'autres armes", conduit au séparatisme.

La Saskatchewan, pour sa part, a essayé d'éviter d'alimenter le débat en "ne

tombant pas dans le piège de critiquer tout ce que le gouvernement fédéral fait".

C'est ainsi que la Saskatchewan a fait la distinction entre le différend constitutionnel et la politique énergétique du Canada.

Elle a loué certains aspects de la politique énergétique, comme l'accent mis sur la canadienisation de l'industrie et les mesures incitatives pour venir en aide à l'industrie pétrolière.

Mais, a ajouté M. Blakeney, il est nécessaire de critiquer des mesures comme la taxe d'accise sur le gaz naturel et l'impôt de huit pour cent sur les revenus du pétrole et du gaz.

Pour le premier ministre, le nouveau programme énergétique va provoquer une diminution considérable du forage en Saskatchewan, pour l'exploitation des puits de pétrole.

## La menace de GRÈVE à Air Canada "improbable"

**MONTREAL (PC) — La menace de grève des 3,500 agents de bord pour le Jour de l'an, "est la chose la plus improbable dans notre esprit", a indiqué, lundi, le président de l'Association canadienne des agents de bord.**

Dans un communiqué, M. Larry Leblanc a démenti les rumeurs d'un mécontentement général des membres qui se prononcent présentement sur les nouvelles offres de la partie patronale.

"Nous insistons auprès de nos membres pour qu'ils aillent voter. Et s'ils le font, nous sommes convaincus que les offres seront acceptées", a souligné M. Leblanc.

Avant de déclencher la grève, si jamais les dernières offres sont rejetées, le syndicat rencontrera les négociateurs patronaux, vendredi, a ajouté M. Leblanc.

Lundi, les rumeurs laissaient entendre que les employés d'Air Canada de To-

ronto votaient contre les dernières offres parce qu'elles ressemblaient trop à celles que les syndiqués avaient rejetées au cours d'une première consultation. C'est ainsi qu'on a commencé à parler d'un débrayage pour le Jour de

l'an.

Le chef négociateur syndical, M. Pierre Frappier, à qui on imputait la déclaration voulant qu'il y ait "une certaine forme de dissension" à l'intérieur du syndicat, n'a pas pu être rejoint, lundi.

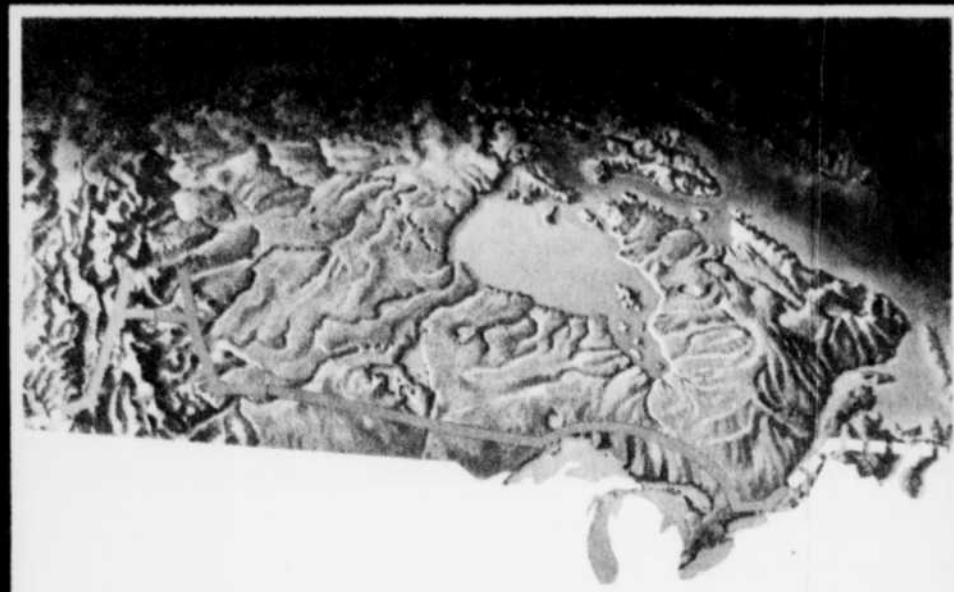
## Revenus agricoles de \$12,8 milliards

**OTTAWA (PC) — Les revenus provenant de l'exploitation agricole ont atteint \$12,8 milliards au cours de la période de dix mois qui a pris fin en octobre, au regard de \$11,4 milliards pour la même période en 1979, lit-on dans un rapport de Statistique Canada rendu public lundi.**

Les rentrées totales des agriculteurs provenant de la vente des récoltes, des avances sur les céréales entreposées dans l'Ouest et des paiements de l'Office national du blé ont totalisé \$5,6 milliards au regard de \$4,7 milliards en 1979.

Les rentrées provenant de la vente de bestiaux ont totalisé \$6,9 milliards au regard de \$6,3 milliards pour la même période l'an dernier.

Selon Statistique Canada, le prix moyen du blé, de l'avoine, de l'orge, du seigle, du colza, du maïs et des pommes de terre était supérieur à celui de la même période l'an dernier.



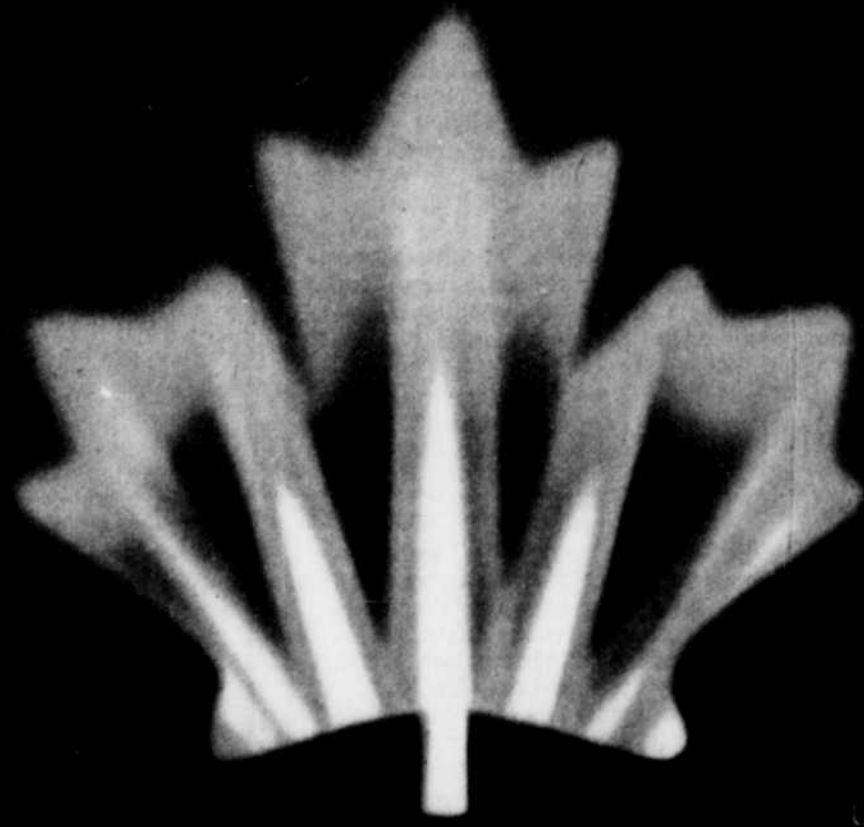
Les nouvelles sont bonnes: le Canada a du gaz naturel à profusion. Les importantes réserves dont nous disposons répondent tant à nos besoins intérieurs actuels d'un bout à l'autre du pays qu'à l'exportation.

Au Canada, cette forme d'énergie par excellence suffit à approvisionner les marchés existants. Le surplus pourra être exporté vers des marchés étrangers. Pour répondre à nos besoins industriels, nous avons dû prolonger le réseau du pipeline vers l'est jusqu'à Halifax et vers l'ouest jusqu'à l'île de Vancouver.

En consommant du gaz naturel canadien, nous réduisons notre dépendance vis-à-vis du pétrole brut importé, dont le prix est assez élevé. Ce programme s'est avéré le meilleur pour les besoins du Canada. Son objectif est de contribuer à minimiser la pénurie actuelle de pétrole.

TransCanada Pipelines s'engage à donner, à un plus grand nombre de Canadiens, la possibilité d'avoir accès aux abondantes ressources en gaz naturel: propre, efficace et économique.

# LE GAZ NATUREL- IL Y EN A PLUS QU'ASSEZ POUR LONGTEMPS.



TransCanada Pipelines

Une société canadienne  
au service des Canadiens

LE GAZ NATUREL CANADIEN-ÉNERGIE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

## La page éditoriale

### Les otages de Téhéran: de l'espoir à l'espérance

Il est évident, comme le soulignait d'ailleurs l'épouse d'un des Américains retenus à Téhéran, que l'apparition à la télévision de certains des 52 otages se confondait avec une opération de propagande. Personne ne contestera que les géoliers iraniens avaient imposé de sérieuses limites à ce que les otages américains pouvaient dire.

Même avertis de cette évidence il nous faut encore nous garder d'une certaine interprétation de l'image de relatif optimisme que montraient les otages: l'apparent bien-être des otages, voire la bonhomie, l'humour de certains ne minimise pas la barbarie du geste posé à l'automne 1979 et entretenu cruellement, contre vents de logique et marées de menaces, par ceux qui sont devenus de simples extorqueurs. Certes, les otages ne sont peut-être ni torturés, ni battus, ni même garrottés, mais ils sont privés de leur liberté. Et il faudra bien que l'inconséquence iranienne voit sa fin. Comment?

Les Américains estiment que le dénouement heureux de cette trop longue histoire de la séquestration de leurs 52 compatriotes tient encore à la diplomatie et à la patience. D'après un sondage ABC-Louis Harris, 68 p. cent d'entre eux se sentent personnellement concernés par le sort des otages et prêts à attendre aussi longtemps qu'il faudra pour obtenir leur retour sains et saufs. D'ailleurs 52 p. cent des Américains, contre 35 p. cent, pensent qu'il vaut mieux préserver la vie des otages que l'honneur des États-Unis.

Jimmy Carter a-t-il mal agi dans cette triste histoire? Soixante-huit p. cent des Américains pensent qu'il a échoué dans la façon dont il a traité cette affaire, mais 70 p. cent d'entre eux assurent que c'est la patience du président sortant qui a réussi à maintenir la possibilité qu'un jour les 52 otages soient libérés sains et saufs. Paradoxe? Les Américains constatent-ils alors que Carter aurait dû agir dès les premiers moments de cette prise d'otages, que les États-Unis au-

raient dû mieux préparer la tentative de sauvetage avortée du 25 avril; en arrivent-ils à la conclusion que dans l'échec, une fois le mal fait, l'attitude de calme de Carter a assuré la survie des otages? Quoi qu'il en soit, les partisans de la ligne dure semblent peu nombreux.

Fidèle à la réputation qu'il s'est créée ou qu'on lui a faite, Ronald Reagan a commencé, déjà la semaine dernière, à employer un langage plus dur, plus ferme à l'endroit de l'Iran; dans l'entourage de Reagan on prépare la rentrée de janvier en répétant qu'il vaudrait mieux que les Iraniens n'attendent pas son installation officielle à la présidence pour libérer les 52 Américains. Mais le sondage ABC-Louis Harris ne semble pas indiquer que les Américains souhaitent un durcissement de la position américaine; la vie des otages avant l'honneur du pays, disent nos voisins. Si l'Iran maintient ses demandes impossibles jusqu'à l'accession officielle de Reagan à la présidence, ce dernier adoptera-t-il l'attitude de patience et de calme attentisme de Carter?

Peut-être le calvaire des otages est-il sur le point de prendre fin. Mais c'est bien ce qu'un peu tout le monde, sauf peut-être les dirigeants des pays en présence, croyait, dès Noël 1979, ou alors un peu avant les dernières élections américaines. L'histoire des victimes du kidnapping de Téhéran est faite depuis plus d'un an de soubresauts qui produisent l'optimisme ou le défont.

Les autorités iraniennes ont publié, dimanche dernier, le texte de la première réponse américaine aux conditions fixées par le parlement iranien. Selon ce texte, Carter s'était engagé à accepter toutes les conditions qu'il pouvait remplir de par ses fonctions de président. Les Iraniens n'auraient pas eu confiance dans la parole du président et exigé des garanties financières. On tourne encore en rond; la barbarie gagne; des hommes sont privés de leur liberté.

Jacques Lafontaine

#### BILLET

### Engagement et espoir

Presque un demi-siècle après l'explosion de la première bombe atomique, la coopération peut devenir une bombe humaine aussi puissante pour l'amélioration de la société que la vraie bombe pour sa destruction.

Je me suis engagé, comme écrivain, avec la publication de La bombe C... le 29 février 1980. Mon cheminement intérieur des deux dernières années m'avait conduit à adhérer au Mouvement coopératif et à travailler bénévolement sur le terrain.

Ce qui m'a d'abord attiré dans la coopération, c'est qu'elle stimule la responsabilité du citoyen et sa participation au développement économique de son milieu. On appelle démocratie économique cette triple participation à la propriété, au pouvoir et aux résultats.

Je me suis demandé pourquoi cet idéal de démocratie économique m'attirait tant. J'ai découvert qu'au-delà des avantages matériels, ce qui me motivait profondément jusqu'à devenir une passion, c'était plutôt des avantages non matériels comme le plaisir lié à la créativité et surtout la satisfaction morale tirée de la solidarité.

A ces avantages non palpables, j'ai donné le nom de "dimension spirituelle".

La coopération a fait la preuve depuis 125 ans qu'elle peut aider les gens dans leur petit groupe, dans leur localité, dans leur région. Le moment est venu d'en prendre conscience à l'échelle de tout le

Québec parce que notre société a besoin d'un véritable projet collectif pour surmonter le dilemme constitutionnel qui mène à l'impasse collective.

Pourquoi la coopération? Parce que c'est une tradition qui remonte aux corvées de nos ancêtres et aussi parce que plus de quatre millions de Québécois sont membres d'une coopérative. La prise de conscience de ce phénomène rendra la société plus coopérative, ce qui contribuera à réconcilier les frères ennemis, fédéralistes et indépendantistes. Voilà le grand défi de la présente décennie.

La coopération n'est ni le remède à tous les maux, ni nécessairement la solution pour tous les temps, mais un moyen approprié pour satisfaire des besoins actuels et du proche avenir. Après, on verra.

Amorcer la Bombe C, c'est entreprendre la relance du Mouvement Coopératif.

La mise en oeuvre de l'information, sur une période d'environ vingt ans, est capable d'orienter peu à peu les forces vives de la jeunesse vers l'instauration d'une économie coopérative. (Le Mouvement Desjardins a la possibilité d'être le creuset et le fer de lance de ce projet de rénovation sociale).

Ce que je retiens de l'année qui s'achève, c'est que l'espoir a germé dans bien des coeurs à partir de mon engagement.

Gaston Stratford



"On aurait dû user de notre bon sens lors des dernières élections"

#### OPINION DES LECTEURS

### Conduire en sécurité: une affaire de famille

L'Association de l'Automobile Dominion veut que tous les Canadiens prennent une résolution de Nouvelle Année. Mais le club automobile indépendant le plus considérable au Canada veut que nous la fassions un peu tôt... afin que nous soyons tous vivants pour prendre part aux résolutions traditionnelles du premier de l'an!

"Nous implorons chaque automobiliste d'un océan à l'autre de conduire en toute sécurité et sagement en cette Saison de la Nouvelle Année", disait M. R.W. Trollope, Président de D.A.A. à son bureau de London, Ontario. "C'est une résolution que nous pouvons tous maintenir facilement. Vous et moi, et tous les automobilistes à travers le pays savent comment s'y prendre. Si nous essayons de nous servir de tous les moyens que nous connaissons, ainsi nous pourrions éliminer tous les incidents de tragédie et de perte de vie durant la longue fin de semaine des Fêtes."

"Conduire sagement et en sécurité. C'est plein de bon sens. C'est facile. Ceci pourrait sauver des vies. Nous sommes tous familiers avec les lignes de guidage qui pourraient rendre ceci possible. Si vous buvez... ne conduisez pas. Soyez prévoyants et faites preuve d'un sens lors des mauvaises conditions atmosphériques". M. Trollope continue de faire des recommandations: "Rassurez-vous que votre automobile ou camion soit en bon état mécanique: les freins, pneus, essuie-glace, dégivrateurs. Le tout contribue à la sécurité de la route. Si vous êtes au courant de défauts, tenez-les en votre véhicule. Faites-les réparer. Nous savons que la Saison des Fêtes est une période dispendieuse de l'année, mais les quelques dollars dépensés en s'assurant d'un bon fonctionnement minimise lorsqu'il s'agit d'une vie humaine".

"Enfin et surtout" continuait M. Trollope: "Obéissez à la loi!" Les limites

de vitesse, les enseignes, les feux rouges de traverses de chemins de fer ne sont pas la pour vous incommoder. Ils sont là pour sauver des vies. Et cette vie sauvée pourrait très bien être la vôtre!"

"Conduire en toute Sécurité est une affaire de famille" est le slogan de l'Association de l'Automobile Dominion depuis plusieurs années", concluait M. Trollope "et à tous les ans nous faisons un effort pour rappeler aux automobilistes les éléments de la sécurité de la route. Cette année nous vous demandons de faire la résolution de conduire en toute sécurité et sagement durant la Saison de la Nouvelle Année. Commencez dès maintenant. Le 1er de janvier pourrait être trop tard pour vous ou une personne qui vous est chère."

Qu'en pensez-vous? Le Bureau du directeur de la sécurité de l'Association de l'Automobile Dominion

#### OPINION DES AUTRES

### Un rapport raisonnable

En général les députés sont laborieux et certains d'entre eux font de véritables sacrifices financiers pour représenter leur circonscription.

Le rapport sur les hausses de salaire des parlementaires préparé par les anciens députés Léon Balcer et Cliff McIsaac est raisonnable en proposant que les salaires des députés passent du niveau actuel d'un peu plus de \$30.000 à \$55.000 au cours des quatre prochaines années.

Le salaire des députés n'a augmenté que de 27,5 p.c. en ces derniers six ans, tandis que les revenus des dirigeants de l'industrie et des hauts fonctionnaires se sont accrus de 50 p.c.

Il serait inconvenant

d'indexer automatiquement les salaires des députés au taux d'inflation, même si ça semble à première vue la solution.

Mais cela signifierait que les députés seraient tout à fait protégés contre les conséquences des problèmes économiques de la nation, tandis que le citoyen moyen ne le serait pas.

La seule façon de procéder pour les hausses nécessaires des salaires des députés, c'est de maintenir la pratique actuelle. Le Parlement doit des comptes au peuple et doit donc justifier ce qu'il décide de payer à ses membres chaque fois que des hausses sont nécessaires.

The Ottawa Citizen

### Diane Dufresne est vulgaire

M. le rédacteur en chef,

Auriez-vous l'obligeance de publier en tribune libre, les propos suivants, au sujet du dernier spectacle présenté par Diane Dufresne.

Très laide, cette Diane Dufresne, avec ses jambes de couleur de fond, ses cheveux dorés, ses cheveux ébouriffés de mégère à son réveil, son nez de clown gauchement maquillé. On rencontre parfois des putains qui font preuve d'une certaine classe, des effeuilleuses qui jouent du derrière avec un certain art. Malheureusement, notre Diane nationale n'a démontré aucun de ces talents malgré ses efforts avec ses sauts de crapaud, ses déhanchements de femelle en mal d'organismes, ses cris hystériques, dans ce spectacle d'une vulgarité repoussante qu'on nous a fait voir à la télévision, ces jours derniers.

Qu'on l'ait applaudie nous prouve que les Québécois "y sont plus kétéaux que jamais" dans leur recherche d'une idole à acclamer. Je me demande à quelle enseigne loge Nathalie Petrowski qui, selon ses dires, est sortie du forum ravie et totalement "revirée" par l'art de Diane Dufresne.

S. Huard

### Mon engagement

Je vous reviens régulièrement avec mes propos. J'ai la conviction d'être ainsi utile. Je veux éveiller la conscience et susciter la réflexion. Le style est assez simple et plutôt direct. La plupart de mes interventions ne laissent pas indifférent le lecteur qui s'y arrête.

Je remercie ce journal qui me fait une place dans ses colonnes. J'exprime ma reconnaissance à ceux et celles qui me communiquent leur appréciation. Ma gratitude va aussi aux lecteurs qui me disent leur désaccord ou qui m'expriment leurs réserves sur un point ou l'autre.

Ce que j'écris vient de mes convictions mais mes propos ne sont pas infaillibles ni obligatoires pour qui ce soit.

Baptisé dans le Christ, j'ai la mission de témoigner de mon espérance et celle d'annoncer, à travers

ce que je suis, l'avènement du Royaume de Dieu. C'est pour moi beaucoup plus qu'un passe-temps. Ce n'est certes pas qu'une voie pour libérer mes frustrations conscientes et inconscientes. C'est, à n'en pas douter, un engagement social et religieux. C'est une forme de présence aux autres qui a ses exigences, ses contraintes et ses consolations.

Au responsable de cette chronique, aux employés du journal, aux nombreux amis lecteurs j'offre mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Puisse ce nouveau-né qui a pour nom "1981" apporter avec lui la réalisation de vos désirs les plus légitimes.

Puisse-tout nous mettre Dieu au coeur de nos vies. Il est Celui qui était, Celui qui est et Celui qui vient. Avec Lui tout prend couleur d'éternité. Sant Lui tout prend couleur de temps qui passe.

Benoît Descôteaux

### Des voix et des flûtes

Les Jeunesses Musicales de Sherbrooke présentaient un chœur à voix égales et un groupe de flûtistes au récent concert "Sons et bricoches".

L'Ensemble vocal Margarita, de Sherbrooke: seize jeunes filles, sous la direction experte de soeur Fleur-Ange Morin. Des silhouettes élancées se détachant sur la paroi ensoleillée du Centre culturel de l'Université. Des voix souples et limpides, chantant à cappella des Noëls de tous les âges. Interprétation nuancée de chansons moins connues de l'auditoire, comme "Jacotin" ou "Nuit de lumière", et de chants traditionnels, comme "D'où viens-tu, bergère?" ou "Les anges dans nos campagnes".

L'Ensemble de flûtes à bec de Châteauguay: une dizaine de jeunes musiciens, dirigés avec compétence par madame Jocelyne Laberge. Son pur des flûtes à bec, mises en valeur par le violoncelle et le clavecin. Exécution impeccable d'un répertoire étendu, surmontant la rareté des micros et la vitalité exubérante des plus jeunes auditeurs. Heureux effet d'une suite d'airs de Noël et surtout de la "Petite musique de nuit" de Mozart.

Etincellement de la neige de décembre, bourdonnement des rires d'enfants et des voix heureuses: la joie vibrant dans l'air au sortir de ce récital.

Clotilde T.L. Painchaud

#### Avis à nos lecteurs

La Tribune publie comme service à ses lecteurs ses opinions que ceux-ci lui font parvenir sur des sujets d'actualité ou d'intérêt public. Les lettres doivent être signées et porter l'adresse et le numéro de téléphone du signataire. Nous acceptons les pseudonymes à la condition que les correspondants se soient identifiés clairement auprès du directeur de la page éditoriale. Les lettres ne doivent pas être trop longues et nous nous réservons le droit de les publier en tout ou en partie.

Le rédacteur en chef

#### DOCUMENT

### Les prérogatives de l'éditeur d'un journal

NDLR Nous publions ici le texte d'un jugement du Conseil de presse du Québec relativement à une plainte déposée par Mme Ginette Charron de Sherbrooke contre les quotidiens La Tribune et La Presse. Mme Charron reprochait à La Tribune et à La Presse d'avoir refusé de publier une de ses lettres dans leur tribune des lecteurs.

Mme Ginette Charron Sherbrooke

Le Conseil de presse a terminé l'étude de votre plainte concernant le refus de La Presse et de La Tribune de publier dans la courrière des lecteurs, votre version modifiée de l'hymne national canadien pour "souligner l'inoubliable victoire des valeureux tenants du NON" lors du référendum.

Ce refus constituait, selon vous, une entrave à la liberté d'opinion et la libre circulation des idées.

Vous vous interrogez, entre autres, sur la validité de la raison invoquée par M. Jean Vigneault, rédacteur en chef de La Tribune, pour refuser de publier votre lettre, à savoir qu'il n'acceptait pas que l'on déforme l'hymne national, alors que ce journal ainsi que La Presse avaient diffusé le 26 juillet 1980, par le biais du supplément Perspectives, quatre nouvelles versions de O Canada dans la chronique de M. Guy Fournier.

Ainsi vous semblait-il clair que le choix des lettres des lecteurs était fait, comme l'illustrait selon vous le présent cas, en fonction des idées exprimées et non en fonction du style, ce qui vous semblait peu conforme à la liberté d'expression. A votre avis, "la section 'Opinion des lecteurs' d'un journal devrait se donner comme but de laisser les citoyens s'exprimer librement et spontanément sur les différents su-

jets d'actualité". Par son originalité et sa diversité, la rubrique des lecteurs contribuerait ainsi "à diffuser de l'information objective à travers la population sans laquelle il ne peut y avoir de réelle démocratie."

Pour sa part, l'éditeur adjoint de La Presse, M. Jean Sisto, informait le Conseil qu'il n'avait "tout simplement pas jugé cette facette d'un intérêt tel qu'elle exigeait publication". Il rappelait aussi au Conseil que "La Presse, comme tout journal, ne peut être tenue de publier toutes les lettres que ses lecteurs lui font parvenir."

Après une étude de ce dossier, le Conseil en est arrivé aux conclusions suivantes:

Le Conseil ne retient pas de blâme contre La Presse et La Tribune pour n'avoir pas publié votre lettre dans leur tribune des lecteurs.

Le Conseil est d'avis que les éditeurs de ces journaux, conformément à la prérogative qui leur permet de publier ou de ne pas publier les lettres des lecteurs, ont formulé un jugement rédactionnel que rien ne permet d'attribuer à un quelconque désir de leur part de taire une information qui ne correspondait pas à leurs convictions, ou encore de priver leurs lecteurs d'une information d'intérêt public.

Enfin, le Conseil ne peut aucunement retenir le bien-fondé de votre argumentation à l'effet que ces deux journaux auraient endossé, ne serait-ce qu'indirectement, la publication des quatre versions modifiées de l'hymne national dans Perspectives. Une telle décision relève strictement de l'autorité rédactionnelle de ce supplément qui est indépendante de ces deux quotidiens.

Conseil de presse du Québec  
Le Secrétaire général,  
Me Jean Baillargeon

DOCUMENT

Le défi de la coopération

OPINION DES LECTEURS

**NDLR** Sous le titre "Le défi actuel de la coopération", l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke présente ici le sixième d'une série de textes sur le mouvement coopératif. Les sous-titres sont de La Tribune.

Aujourd'hui, par suite même de leur croissance et de leur progrès, les institutions coopératives sont devenues des entreprises assez solidement installées qui doivent déployer des efforts pour obtenir une authentique participation de leurs membres et parvenir à ne pas être confondues, dans l'opinion publique, avec n'importe quelle autre entreprise concurrente.

L'attitude défensive qui a présidé à la formation des coopératives d'hier doit se modifier aujourd'hui. Il faut se tourner vers les besoins nouveaux à satisfaire, élargir l'éventail des services et s'adaptant à la transformation du genre de vie et du niveau de vie de la population.

LA BATAILLE COOPERATIVE

D'ailleurs, il serait présomptueux d'affirmer que les besoins qui ont été à l'origine des coopératives dans les différents secteurs soient pleinement satisfaits. Certains secteurs nous pensons en particulier à la consommation et à l'habitation ont été à peine effleurés jusqu'ici. La bataille coopérative, qui a pris naissance dans les milieux ruraux doit maintenant se livrer résolument dans les centres urbains, en y adaptant sa stratégie et ses techniques.

Un coopératisme authentique, dépouillé de ses déguisements et de ses caricatures, trouve sa vocation première dans l'amélioration des conditions économiques de ses membres. Mais si on le considère uniquement comme une affaire, ça risque de devenir rapidement une mauvaise affaire.

Au temps des Pionniers de Rochdale et chez nous aussi, à l'époque où les premières coopératives sont apparues et ont pris leur essor, les fondateurs étaient animés par des préoccupations conquérantes à l'échelle de la société tout entière. Par la formule coopérative, c'est à l'édification d'un monde nouveau que l'on prétendait oeuvrer.

S'EPANOUIR

En fait et on juge ça déplorable quand on s'arrête à y réfléchir un brin - le grand public ne peut arriver que très difficilement à percevoir l'image du type de société que le mouvement coopératif voudrait voir instaurer. Au moment où une foule d'autres corps plus ou moins intermédiaires interviennent régulièrement dans la discussion des problèmes d'actualité et distillent ainsi leur philosophie économique, sociale et politique, le mouvement coopératif observe une prudence qui le rend muet à toutes fins pratiques. C'est une situation qui devrait être corrigée.

Quand on est sincèrement attaché à un mou-

vement économique, social ou politique, il est normal qu'on ait le souci de voir se prolonger dans l'avenir, et avec une efficacité accrue, la tâche à laquelle on se dévoue.

S'INTERROGER

C'est ainsi que les coopératives dont les institutions s'inspirent d'un idéal de justice sociale, sont amenés à s'interroger sur leur action et sur les principes qui doivent guider cette même action. Les changements accélérés que connaît le monde économique d'aujourd'hui imposent la nécessité de se demander si les réalisations coopératives présentes, même les plus significatives, demeurent valables dans un proche avenir.

Chose sûre et certaine, le mouvement coopératif ne pourra s'adapter aux changements (et, ce qui serait encore préférable, provoquer lui-même des changements) sans un effort loyal de ressourcement et de rajeunissement.

LA PLACE DU MOUVEMENT COOPERATIF

Le mouvement coopératif s'inscrit dans la communauté québécoise et il y est profondément enraciné. Il se présente comme l'un des éléments de solution les plus concrets, les plus réalistes, les mieux adaptés à une certaine catégorie de problèmes.

Il fut peut-être un temps où les coopérateurs profondément convaincus des possibilités de l'effort personnel et de l'entraide, étaient portés à pratiquer un certain exclusivisme qui, souvent débordait guère leur propre secteur spécifique d'activité. Aujourd'hui, on reconnaît de plus en plus, heureusement, la nécessité de l'intercoopération ainsi que l'acceptation des exigences d'une toujours plus étroite solidarité.

Si les divers secteurs coopératifs se rapprochent les uns des autres, il apparaît de plus en plus évident qu'ils doivent s'ouvrir également au monde extra-coopératif, c'est-à-dire l'Etat, les autres types d'entreprises ou corps organisés, pouvant articuler leur action quand le bien commun l'exige. Mais cela présuppose, évidemment, une précision des objectifs poursuivis par chacun des secteurs du mouvement coopératif aussi bien que par l'ensemble de celui-ci.

CREER SON PROPRE MODELE

Un peu tout le monde au Québec, aujourd'hui, se croit habilité à exprimer ses vues sur les moyens d'organiser et de développer notre économie. Plusieurs - et pas nécessairement parmi les plus ignorants - prétendent déceler chez nous les manifestations d'une société post-industrielle et font miroiter toutes sortes de rêves en couleur. Ils soumettent en invitant les québécois à s'y conformer, le prestigieux modèle américain de la réussite, en dehors duquel il ne saurait y avoir de salut.

Or, ce modèle correspond-t-il vraiment à notre tempérament? Est-il apte à satisfaire nos aspirations profondes? Peut-il constituer un stimulant pour l'ensemble de notre communauté?

Au lieu de nous prendre pour d'autres, il y aurait avantage à prendre conscience de ce que nous sommes et de ce que nous voulons être. Et, dans cette optique, le moment paraîtrait venu d'essayer de transposer nos valeurs traditionnelles en valeurs d'avenir. Il y a une trentaine d'années, M. Esdras

Minville faisait déjà voir comment les vieilles ambitions de la grande tradition coopérative pourraient éventuellement servir de base chez nous à la projection d'un idéal collectif pleinement en accord avec notre conception de la vie économique et de l'ordre social. Aujourd'hui, quand on constate la manière dont le mouvement coopératif est en voie de s'établir au Québec, on se rend compte qu'il y a moyen d'organiser une économie au sein de laquelle nos gens peuvent participer en s'enrichissant collectivement sous le signe de l'effort mutuel et de l'entraide et dans le respect d'un authentique humanisme.

Voilà tout de même un commencement de démonstration de la possibilité de bâtir un nouveau modèle économique qui soit adapté à notre caractère et à notre philosophie.

L'information et l'éducation des membres ont toujours été considérées comme conditions essentielles du succès en coopération. L'action coopérative, par sa nature même, exige de ses adeptes tout un ense-

ble de connaissances et de qualités pour participer de façon intelligente et efficace à la vie de leurs organisations.

Les circonstances mêmes qui entourent l'activité coopérative font que les coopérateurs sont amenés à modifier leur comportement, à acquiescer de nouvelles façons de penser et d'agir, à élargir leurs horizons.

C'est ainsi que, débordant les cadres stricts de la poursuite des biens ou avantages d'ordre économique, les coopérateurs se trouvent entraînés par des motivations et à un engagement qui rejoignent et assument les aspirations de l'homme dans la société moderne.

Cette éducation risquée, cependant, de rester au niveau des vœux pieux, si elle ne fait pas constamment l'objet d'une stimulation de la part des dirigeants. C'est là une responsabilité qui devient de plus en plus impérieuse dans le contexte actuel.

Bien que les observations qui précèdent aient porté sur divers problè-

mes et défis auxquels le mouvement coopératif se doit de répondre aux fins de bonifier sa "substance" aussi bien que son "image", il convient de souligner que ces problèmes et ces défis font déjà l'objet d'un sérieux examen.

LE COOPERATISME EN EVEIL

A l'heure des interrogations et des remises en question, on peut sûrement affirmer que le mouvement coopératif est en éveil. Il est soucieux tout en restant fidèle à lui-même, de s'outiller pour être en mesure de servir toujours mieux la collectivité dont il est issu et à l'égard de laquelle il est conscient de ses énormes responsabilités.

Le mouvement coopératif contribue à organiser une économie au sein de laquelle nos gens peuvent participer en s'enrichissant collectivement sous le signe de l'effort mutuel et de l'entraide et dans le respect d'un authentique humanisme.

Les journaux profitent habituellement des derniers jours de l'année pour faire une revue des événements internationaux de l'année écoulée. Je voudrais profiter de cette occasion pour vous faire part du malaise croissant que je ressens face à l'état de guerre où se trouvent un grand nombre de pays. Et la violence semble augmenter d'intensité chaque année...

On se souvient qu'il y a un an l'URSS envahissait l'Afghanistan, les pressions internationales n'y ont rien fait et les Afghans subissent l'occupation: plusieurs risquent leur vie et meurent dans la résistance. Un sort presque semblable guette la Pologne. Toujours en Asie, l'Irak et l'Iran sont en guerre ouverte, et l'Occident se préoccupe plus des otages américains et du pétrole qui risque de lui manquer que des personnes qui meurent la chaque jour. Et je ne parle pas des guerres que subissent les Palestiniens ou les Cambodgiens: elles durent depuis 30 ans et ces misères de peuples entiers ne nous dérangent plus beaucoup...

Les guerres d'Afrique sont beaucoup moins connues encore. Pourtant on s'entretient dans l'ancien Sahara espagnol, au Tchad, et surtout dans l'Ogaden, où une guerre féroce sévit entre la Somalie et l'Ethiopie. Heureusement, plus au sud, les guerres de "libéra-

Guerre et paix

tion" du Zimbabwe et de l'Ouganda semblent terminées. Mais cela ne fait pas oublier la triste condition où vivent les Noirs d'Afrique du Sud.

Mais le plus navrant se trouve sans doute le plus près de nous, en Amérique latine. Qui voudrait vivre sous les dictatures militaires de l'Uruguay, de l'Argentine ou du Chili, pour n'en nommer que quelques-unes? Qui voudrait vivre en Haïti, où le peu de leaders d'opinion indépendante qui restaient vient d'être emprisonné, suite à quoi le consul d'Haïti à Montréal a le culot d'écrire (Le Devoir, 11 décembre): "La paix des rues et des cœurs demeure avec l'ardeur jean-claudiste des forces vives du pays, le leitmotiv de l'activité nationale!"

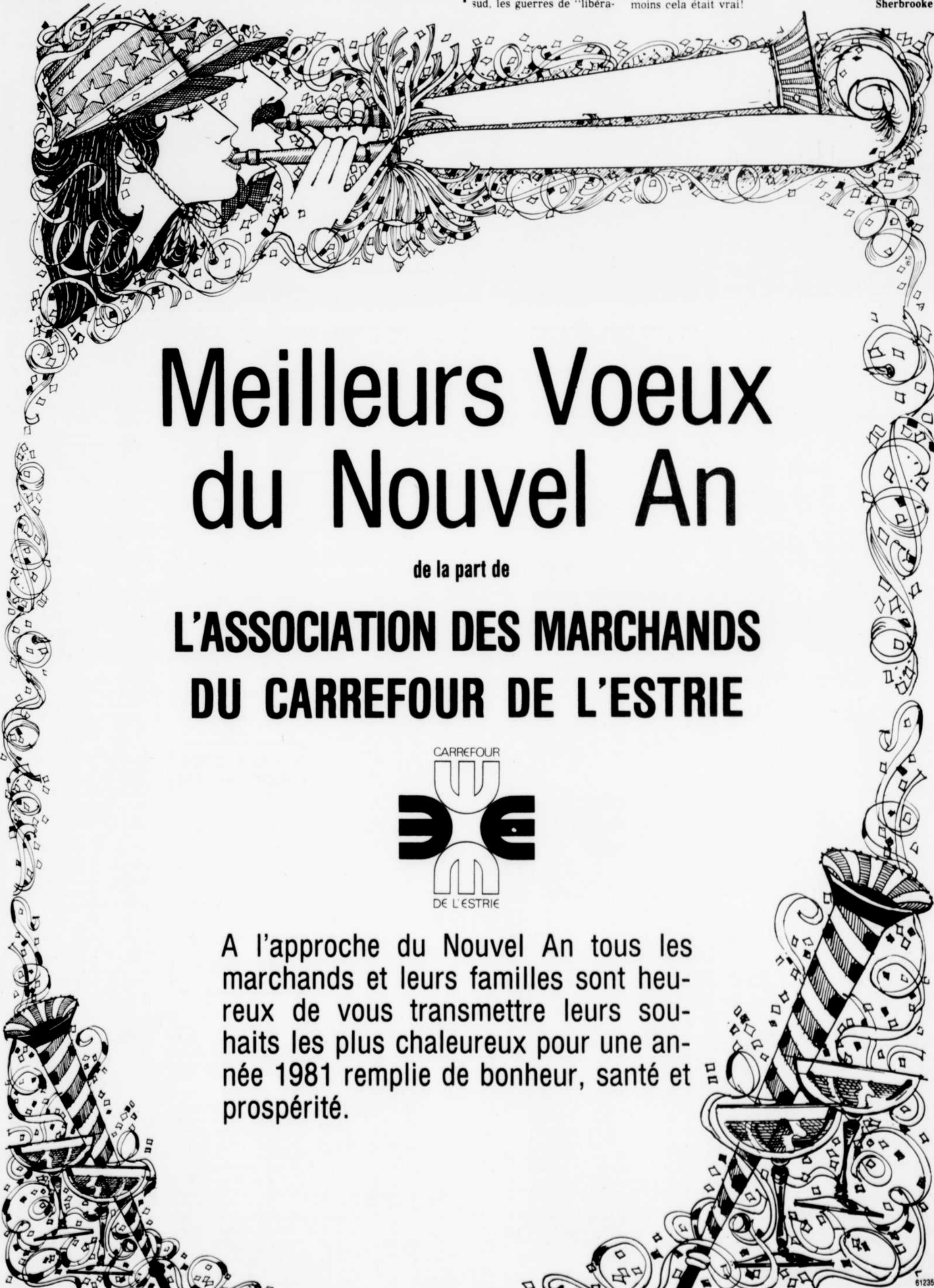
Enfin, en Amérique centrale, si le Nicaragua a mis fin à une guerre sanglante, le Guatemala reste soumis à un régime de répression et le Salvador est aux prises avec un régime de terreur sur lequel Jacques Couture a livré récemment un témoignage saisissant. Et ceci, sans parler des bateaux de réfugiés qui quittent encore le Vietnam et Cuba...

Mais, me direz-vous, qu'est-ce que tout cela a à voir avec nous, au milieu de nos réjouissances des Fêtes? Nous ne voulons que la paix, et nous n'y pouvons rien Hélas! si au moins cela était vrai!

Les guerres au Tiers-Monde se poursuivent grâce aux armes qui se fabriquent... ici! Le Carrefour de Solidarité Internationale de Sherbrooke vient de publier à ce sujet un "Dossier Militarisation" convaincant. Je ne prendrai que deux exemples dans la région. En début d'année, Space Research a dû fermer ses portes, parce que cette compagnie livrait des armes à l'Afrique du Sud et à la Rhodésie. Dans la région de Highwater où se trouvait l'usine, on a bien pleuré sur la perte de 200 emplois, mais non sur les morts et les blessés causés par ces armes. Plus récemment, à Sherbrooke, que dire de la déception générale occasionnée par l'octroi à Bromont d'une usine GE pour la fabrication de pièces de F18? 400 emplois qui s'envolent! Et pourtant, on n'a pas entendu grand monde se scandaliser de ces \$3 milliards engloutis à construire des avions militaires, donc des engins de guerre. Il faut bien nous l'avouer: la guerre a toujours été le meilleur moyen de relancer l'économie. Un sadique dirait: la faim justifie les moyens.

Les poètes nous l'ont chanté: la paix, comme la liberté, commencent au-delà de nous. Souhaitons qu'en 1981, elles commencent à germer.

Guy Laperrière  
Sherbrooke



Meilleurs Voeux du Nouvel An

de la part de

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE



A l'approche du Nouvel An tous les marchands et leurs familles sont heureux de vous transmettre leurs souhaits les plus chaleureux pour une année 1981 remplie de bonheur, santé et prospérité.



# Québec-Cartier serait la compagnie cible des métallos de la Côte-Nord

SEPT-ILES (PC) — C'est probablement avec la Compagnie minière Québec-Cartier que les métallos de la Côte-Nord croiseront le fer lors des prochaines négociations.

Bien que la compagnie cible des travailleurs miniers de la région ne sera choisie qu'en janvier, de nombreux indices, confirmés par deux dirigeants des métallos, Jean-Gérin Lajoie et Clément Godbout, laissent présager que la Québec-Cartier sera la "compagnie à surveiller". Par le passé, c'était l'Iron Ore qui avait été choisie plus souvent qu'à son tour comme cible par les métallos. Ainsi, de 1968 à 1978, cette entreprise a connu quatre grèves majeures qui ont amené des arrêts de travail totalisant plus de 13 mois.

Dans les semaines qui viennent, comme c'est de-

venu l'habitude à tous les trois ans sur la Côte-Nord, les travailleurs miniers auront à négocier un nouveau contrat de travail avec leurs employeurs.

De ces "négociations du fer", comme on les appelle dans la région, devrait sortir un contrat de travail renouvelé pour les quelque 10.000 métallos appartenant à 23 sections affiliées au puissant Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique comptant plus de deux millions de membres.

Comme d'habitude, les observateurs n'écartent pas toute possibilité d'affrontement entre ces travailleurs qui ont la réputation d'être particulièrement revendi-

catifs et leurs employeurs soumis aux baisses du marché mondial du fer. Rares sont les négociations qui se sont déroulées sans grève. En 1977 un conflit avait duré plus de quatre mois sur la Côte-Nord, paralysant à toutes fins utiles l'activité économique de la région.

Cette année encore, l'incertitude des relations de travail s'est reflétée dans les habitudes de consommation des citoyens; le commerce de détail et le marché immobilier fonctionnent au ralenti à Sept-Îles depuis le début de l'automne.

### Négociations complexes

La ronde de négociations qu'entreprendront dans les prochains jours les salariés avec leurs employeurs, l'Iron Ore, Wabush Mines,

Sidbec-Normines et la Compagnie minière Québec-Cartier, nécessiteront la mise en branle de mécanismes d'une complexité étonnante.

Ainsi, même si Sept-Îles demeurera le centre stratégique des négociations, les pourparlers auront lieu en même temps dans des villes souvent séparées par plusieurs centaines de kilomètres et se trouvant dans deux provinces, Québec et Terre-Neuve.

Les villes de Port-Cartier, Gagnon, Fermont et Shefferville seront le site de négociations de même que les villes terreneuviennes de Labrador City et de Wabush.

L'étendue du territoire minier aura comme conséquence que les négociateurs auront à tenir compte des juridictions des deux provinces en matière de re-

lations de travail. Ils devront aussi s'ajuster à la législation fédérale qui s'appliquera quand il sera question de liaisons aériennes, de chemins de fer et d'activités portuaires.

Du côté des métallos, la table de coordination comptera près de 200 représentants, sans tenir compte bien sûr d'un fort contingent de traducteurs et d'interprètes.

Les métallos espèrent cette fois forcer leurs employeurs à accorder les mêmes conditions de travail à tous les syndiqués, pratique qui a cours actuellement aux États-Unis.

Déjà les employeurs prévoient refuser cette formule d'une table commune de négociations, prétextant des conditions de fonctionnement fort différentes de leurs compétiteurs américains.

# Le refus de publier une annonce d'homosexuels jugé discriminatoire

QUEBEC (PC) — Le Conseil de presse du Québec juge "arbitraire et discriminatoire" une décision du quotidien La Presse qui a refusé de publier une annonce payée par le Club Contact, un club de rencontre par correspondance pour homosexuels.

Dans une décision qu'il vient de rendre, le Conseil dit "mal voir les raisons qui dans le présent cas ont incité les responsables de la publicité de La Presse à refuser de publier le texte, d'autant plus que par le passé, ce journal a déjà publié des annonces classées de groupes gays, et qu'il publie régulièrement de la publicité du même genre qui s'adresse à une clientèle hétérosexuelle".

Selon le Conseil, le choix des textes publicitaires qu'un média décide de publier "doit être mesuré à des critères objectifs et non s'arrêter aux seuls convictions, préjugés

ou caprices de l'éditeur".

La plainte contre le journal La Presse avait été portée par le propriétaire du Club Contact, M. Alain Bouchard, qui considérait comme "une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle des personnes" la décision du journal. Une telle discrimination va à l'encontre de la Charte des droits de la personne.

Le Conseil affirme ne pouvoir partager

l'opinion de l'éditeur adjoint de La Presse, M. Jean Sisto, selon qui un journal peut, "s'il ne contrevient à aucune loi, refuser de rembourser ou de publier toute annonce publicitaire au nom de son code d'éthique personnel".

"Cet argument laisse trop de place à l'arbitraire et tient trop peu compte des exigences du droit de la personne à l'information", conclut le Conseil de presse.

# L'employeur devra déduire l'impôt des commissions de ses employés

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Revenu a fait savoir, lundi, que l'employeur devra déduire l'impôt des commissions de ses employés, à partir du 1er janvier prochain.

Ce changement s'appliquera aux employés dont les revenus proviennent totalement ou en partie de commissions.

L'employeur n'était pas tenu, auparavant, de déduire l'impôt des commissions.

# Clark en vacances quelque part en FLORIDE

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, est en vacances quelque part en Floride.

M. Jock Osler, son secrétaire de presse, a déclaré lundi que le leader conservateur avait passé le Noël dans sa résidence d'Ottawa. Il est ensuite parti pour la Floride où il y sera jusqu'au milieu de la semaine prochaine. M. Osler a refusé de divulguer

dans quelle partie de la Floride M. Clark passe ses vacances.

A la fin de la semaine prochaine, a dit M. Osler, M. Clark rendra visite à quelques agglomérations de l'est de l'Ontario.

A l'instar des chefs des deux autres grands partis fédéraux, M. Clark a choisi de passer une partie de ses vacances de fin d'année hors du pays, bien que le gouverneur de la Banque du Canada ait recommandé que, par mesure d'économie, les Canadiens passent leurs vacances chez eux.

On a déjà fait savoir que le premier ministre Trudeau irait, pour quelques jours, (après Noël), faire du ski dans les Alpes et que M. Ed Broadbent, chef du Nouveau parti démocratique s'accorderait de brèves vacances à Key West, en Floride, au début de janvier.



Joe Clark

# Le président de Télé-Médic expulsé de la Corporation des services d'ambulance

MONTREAL (PC) — Le président de Télé-médic, M. Simon Bédard, a été expulsé à vie des rangs de la Corporation des services d'ambulance du Québec.

M. Bédard a confirmé, lundi, cette décision, en précisant que le geste du bureau de direction de cette corporation a uniquement été posé sous le "signe de la vengeance".

"Les dirigeants de la Corporation des services d'ambulance n'ont pas digéré que je dise publiquement la vérité à propos du contrôle dans la province des services d'ambulance par les directeurs de funérailles", a affirmé M. Bédard.

"On me reproche surtout, a-t-il ajouté, d'avoir dénoncé le fait que les directeurs de funérailles (représentant 70 pour cent des membres de la corporation) m'apparaissent être en net conflit d'intérêt, en opérant à la fois un service de pompes funèbres et un service d'ambulance. Je suis convaincu que ces directeurs de funérailles privilégient leur service de pompes funèbres au détriment de leur service d'ambulance parce qu'un mort va leur rapporter entre \$1.500 et \$2.000 tandis qu'un malade ne leur donnera que \$47."

Le Bureau de direction de la Corporation des services d'ambulance du Québec a qualifié les propos de M. Bédard de "désobligeants" et par conséquent il a décidé de le rayer à vie de la corporation.

Pour le président de la corporation, M. Denis Lévesque, l'expulsion de M. Bédard représente un grand soulagement pour tous les membres.

# Faillites: enquête sur les difficultés des ouvriers à toucher leurs salaires

OTTAWA (PC) — Un comité a été formé pour étudier les difficultés auxquelles se heurtent les travailleurs pour toucher leurs salaires et autres bénéfices marginaux lorsque leur employeur fait faillite, a révélé lundi le ministre des Consommateurs, M. André Ouellet.

M. Ouellet a annoncé que le doyen de la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa, M. Raymond Landry, présiderait ce comité qui formulera des recommandations sur les façons de solutionner ce problème.

Promulguée en 1949, l'actuelle Loi des faillites stipule que les salariés ont priorité sur les créanciers non privilégiés.

Selon un projet de loi déposé au Parlement en 1975 mais jamais adopté, les salariés auraient la priorité sur les créanciers privilégiés.

"J'ai demandé à ce comité d'étudier tous les aspects de la question, a déclaré M. Ouellet.

"Le comité devra me faire rapport aussitôt que possible puisque la nouvelle loi devra être soumise au Par-

lement au cours de cette session".

Les autres membres du comité sont MM. Ronald Lang, du Congrès du Travail du Canada, George C. Hitchman, de la Banque de Nouvelle-Ecosse et Raymond Dufour, ancien directeur-général du ministère de l'Industrie et du Commerce pour le Québec.

# Enquête préliminaire de Lavoie reportée au 12 janvier

MONTREAL (PC) — L'enquête préliminaire de Donald Lavoie, 38 ans, qui doit répondre de quatre accusations de complot, enlèvement, séquestration et extorsion, a été reportée, lundi, au 12 janvier par le juge Hugues Saint-Germain.

Le 7 décembre, l'épouse d'un comptable d'une succursale de la Banque de Commerce, Mme Suzanne Annie Prucha, et sa mère, Mme Lynn Dolan, avaient été enlevées par quatre individus armés à leur domicile et avaient été conduites dans un motel.

Pendant ce temps, le comptable, M. Thomas Prucha, était pour sa part conduit à sa succursale, où, sous la menace d'armes, il avait été obligé d'ouvrir le coffre des dépôts de nuit pour ensuite remettre à ses agresseurs le montant de \$135.000.

L'enlèvement avait été commis un dimanche soir et ce n'est que dans la journée du lundi que les deux femmes avaient pu être libérées du motel où on les avait sequestrées.

## La Falaise St-Michel

fête la

# NOUVELLE ANNEE

**MERCREDI, 31 DECEMBRE 80 à compter de 8 h 00**

- Coeurs artichauts
- Côte de bœuf rôtie
- Nos desserts des Fêtes

Une bouteille de vin champagne **\$60** couple

Nombre de billets limité

100, rue Webster — Centre-ville — Sherbrooke

Pour réservations **567-6339**

3e palier du stationnement municipal

# COURS D'ANGLAIS

## BISHOP'S

### DESCRIPTION:

Le cours Anglais langue seconde est destiné aux étudiants dont la langue maternelle est autre que l'anglais. L'objectif principal du cours est d'améliorer la compréhension et l'expression orale et de faciliter la communication des participants en anglais. Au premier cours, à la suite d'un examen écrit, les étudiants seront divisés en groupes, selon le niveau débutant, intermédiaire ou avancé. Pour encourager l'attention personnelle entre les étudiants et le professeur, le nombre d'inscriptions est limité à 15 étudiants par section. La discussion en classe y est encouragée et substitue aux exercices de laboratoires de langues.

### CREDITS:

3 crédits supplémentaires à Bishop's University par semestre. Une attestation d'étude sera accordée à la fin de deux semestres.

### HORAIRE:

Un soir par semaine: lundi, mardi ou mercredi (votre choix), dès la semaine du 5 janvier au 14 avril 1981.

### FRAIS DIVERS:

1. \$15.00 pour la demande d'admission pour les nouveaux étudiants seulement (non remboursable);
2. \$65.00 pour les frais de scolarité, (\$150.00 pour les étudiants étrangers);
3. \$2.00 pour les frais de service des étudiants à temps partiel.

Pour de plus amples renseignements contactez:

Mme Helen Taylor, coordonnatrice  
Bureau de l'éducation permanente.  
**BISHOP'S UNIVERSITY,**  
Lennoxville, Québec, J1M 1Z7  
(819) 569-7878 ou 569-9551

## IL Y A PLUSIEURS FAÇONS DE LE DIRE...

Tant d'amis si bon métal  
E di felice Anno Nuovo!  
Felix Navidad y mejores auspicios  
Para el Año Nuevo!  
Frohe Weihnachten  
Und ein glückliches neues Jahr!  
Merry Christmas and  
Happy New Year!  
Joyous Noël et  
Bonne Année!

## UN SEUL ENDROIT POUR L'EXPRIMER!

# AUBERGE SHERBROOKE

DES GOUVERNEURS

(Réservez dès maintenant pour la salle à manger)

## ★ DANSE ★

### TOUS LES SAMEDIS SOIR

avec MEO COTE et ses variétés

## A LA SALLE EVOLUTION

4201, Fontaine, près Rest. Elite  
APPORTEZ VOS CONSOMMATIONS

### SOIREE DU JOUR DE L'AN

En vedette  
**LES FRERES GRENIER**  
MERCREDI, 31 DEC.  
de 21h à 2h30

- Orchestre "Les Troubadours de l'Estrie"
- Un buffet froid sera servi
- Réservez vos places à l'avance
- Dix dollars (\$10) du billet
- BILLETS EN VENTE tous les samedis soir à l'entrée

Inf.: 563-3533 ou 567-7736

Grande salle à louer pour tous genres d'activités

Accommodation de disco-moblie, jeux de lumières et restaurant sur place.

# Vivre en 80

## Les premières manipulations génétiques sur des êtres humains bouleversent la médecine

PARIS (AFP) — Octobre 1980, on apprendait que les premières manipulations génétiques sur des êtres humains avaient été réalisées par un chercheur américain.

La nouvelle fit l'effet d'une bombe chez les scientifiques et les médecins: "Il a osé" s'exclamèrent nombre d'entre-eux en l'apprenant. Réalisée en juillet par le professeur Martin J. Cline de l'Université de Californie à Los Angeles (UCLA), cette intervention constituait la première tentative thérapeutique de ce genre dans l'histoire de la médecine.

Deux jeunes femmes considérées comme incurables souffrant d'une forme majeure d'une maladie du sang héréditaire, la thalassémie, avaient subi ainsi une "greffe génétique". L'une, âgée de 21 ans, était traitée à l'hôpital de Hadassah de Jérusalem et l'autre, âgée de 16 ans, à la polyclinique de Naples en Italie.

L'anomalie génétique qui caractérise cette affection détermine un défaut de production des "chaînes" de l'hémoglobine normale. Or celle-ci doit être en quantité suffisante pour assurer le transport de l'oxygène indispensable à la vie de nos cellules. Dans les formes majeures de la thalassémie, l'hémoglobine fonctionnelle est très réduite, la vie des sujets est misérable et la survie limitée. Cela malgré le traitement actuel (transfusions sanguines répétées) qui n'est que palliatif.

### Problèmes

Ce traitement exige d'autre part de grandes quantités de sang humain dont l'obtention pose des problèmes de santé publique, dans les pays où la thalassémie est très fréquente. Par exemple la prise en charge des malades thalassémiques en République chypriote, selon une étude, implique actuellement un don sanguin annuel de 12 pour cent de la population adulte et compte tenu des chiffres de natalité et de l'incidence de l'affection, ce chiffre pourrait atteindre 45 pour cent dans quinze ans.

Le professeur Cline a donc tenté de "greffer" dans la moelle osseuse, où se fabriquent les cellules du sang, des gènes qui commandent la synthèse de l'hémoglobine normale. Il associait ces gènes "thérapeutiques" à un gène sélectif dit "thymidine kinase" qui en principe devrait leur procurer l'avantage.

Ainsi, les cellules greffées comportant ces deux gènes devraient pouvoir devenir prépondérantes au détriment des autres cellules sanguines du malade incapables de fournir de l'hémoglobine normale. Mais il faudra de toute façon attendre de nombreux mois pour savoir si cette tentative est un succès ou non, le professeur Cline ayant déclaré que les résultats de cette correction génétique ne sont pas encore concluants.

D'une part il faudra pouvoir prouver que le gène correcteur a été effectivement greffé, qu'il est fonctionnel. C'est-à-dire que la quantité d'hémoglobine produite de cette manière est suffisante, et si elle est réellement efficace. Ce bilan, ainsi que le protocole précis de l'expérimentation, fera probablement l'objet d'une publication.

### Expérience

L'UCLA avait refusé au professeur Cline l'autorisation de faire cette expérimentation sur l'homme, considérant que les travaux sur l'animal étaient encore incomplets. C'est pourquoi cette première intervention n'a pas été réalisée aux États-Unis.

Pour certains scientifiques, elle paraissait prématurée. Ils estiment en particulier que divers aspects fondamentaux du métabolisme cellulaire de l'hémoglobine demeurent inexpliqués. D'autres craignent les effets encore inconnus de cette manipulation génétique sur l'humain. D'autant plus qu'ils s'effrayent de son éventuelle utilisation par des médecins moins compétents que M. Cline.

Toutefois si cet essai venait à réussir un jour, il ouvrirait la voie à un nouveau mode de traitement pour certaines maladies génétiques. D'autres applications pourraient être envisagées comme, par exemple, introduire un gène qui renforcerait l'efficacité du traitement existant de maladies graves.

La manipulation génétique de M. Cline ne visant pas le patrimoine génétique compris dans les cellules sexuelles, le problème de la maladie héréditaire se pose à nouveau pour la descendance, mais le diagnostic prénatal de l'affection peut permettre d'éviter la naissance d'enfants atteints.

## Des plantes sauvages comestibles comme aliments de crise

AFP - Les plantes sauvages comestibles qui pourraient servir d'aliments de crise pour les unités militaires isolées ou en cas de catastrophes civiles ou militaires, sont actuellement cartographiées par l'institut de recherches de la défense nationale de Suède. L'enquête fait partie d'un important projet concernant les techniques de survie, comprenant la fabrication de feu, les méthodes de pêches et de pose de pièges, l'épuration des eaux, l'hygiène, etc...

L'homme moderne perd à un rythme croissant le contact étroit avec la nature que permet la vie à la campagne et il est essentiel de recouvrer dans la plus grande mesure possible le savoir et les connaissances accumulés au cours des siècles dans ce domaine. Une part importante du travail entrepris concerne de la sorte des recherches livresques dans les livres anciens où les ethnobotanistes, les explorateurs, etc... ont décrit comment les Lapons, les Indiens et d'autres peuples ont utilisé les plantes. Ces renseignements étant souvent vagues, il est nécessaire d'analyser les plantes scientifiquement et de faire des tests pratiques.

L'homme peut survivre un certain temps sur ses réserves de graisse, mais il a besoin de sucre pour maintenir la combustion des graisses et l'activité cérébrale. Le projet s'occupe donc de trouver les plantes qui ont d'importantes concentrations de sucre. Les lichens pourraient devenir un aliment de crise important. Bien des espèces de lichens sont comestibles et riches en substances amidonnées, comme le lichen des rennes, la mousse d'Islande et la mousse des tourbes.

Le lichen barbu qui pousse sur les arbres a été employé comme aliment par les Indiens. Les lichens doivent être bouillis avant d'être consommés.

## Le trésor du pirate Morgan retrouvé au large d'Haïti

par Jacqueline CLAUDE

AFP - Six chasseurs de trésors ont localisé au large d'Haïti l'épave de l'"OXFORD", le navire-pirate du célèbre capitaine Henry John Morgan, envoyé par le fond le 2 janvier 1669 alors que ses cales regorgaient de richesses après la mise à sac d'une ville d'Amérique du Sud: Puerto Bello.

La première phase de l'expédition qui avait débuté en juillet dernier, financée par Alain Perrin, Président Directeur-Général des "Must de Cartier" - s'est achevée à la veille de Noël.

"Nous sommes arrivés au but", a affirmé Alain Perrin au cours d'une conférence de presse tenue au Musée de la Marine, à Paris, cadre idéal pour réviser d'aventures maritimes et de chasse au trésor. "Mais le plus excitant reste à faire: lever l'épave du bateau.

Nous ne sommes pas absolument sûrs que l'épave qui git par vingt mètres de fond sous six mètres de vase soit bien celle de l'"Oxford". Le nom n'est pas inscrit dessus... Mais nous en sommes à peu près certains. Et puis quelle que soit l'issue de l'expédition, a ajouté Alain Perrin, il s'agit avant tout d'une aventure historique qui dépasse de loin la chasse au trésor. C'est une Première dans la pratique du "sponsoring" puisque ce mécénat ne s'exerce pas sur un exploit sportif à but plus ou moins lucratif mais sur la concrétisation d'un rêve d'enfant en même temps que sur la recherche du temps passé. Un beau conte de Noël, de toute façon.

En fait, et Robert STE-NUIT, historien-archéolo-

gus sous-marin de l'expédition l'a souligné, le bateau est bien là où les témoignages contemporains du naufrage - et notamment celui du chirurgien anglais du bord - l'ont catégoriquement situé. Les repérages magnétiques l'ont prouvé.

Alain Perrin se sent concerné. Il sait que 40% des richesses en métaux précieux se trouvent dans le plus gros coffre-fort du monde: la mer. Il décide de financer une opération qui permettra non seulement la mise à jour d'un trésor englouti mais de remonter le fil du temps et de retrouver les objets-témoins d'un passé riche à tous égards. Une sorte de mécénat écologique...

Le but est fixé: renflouer l'"OXFORD" que les témoignages contemporains du naufrage ont permis de localiser, au large d'Haïti. Un bateau est aussitôt affrété, le "Cartier" et l'équipe constitue: les Français Eric Surcouf, chef de bord, Michel Tavernier, 35 ans, plongeur de la "Comex", l'Américain Richard Bishop 43 ans, océanographe et le belge Marc Jansinski, 47 ans, cinéaste.

Le fabuleux trésor du pirate Morgan ne sera donc pas remonté à la surface pour le 2 janvier, date anniversaire (312 ans) du naufrage de l'"Oxford". Ses inventeurs n'en prendront

possession qu'à Pâques, ou à la Trinité...

L'affaire tout entière ressemble à un conte de Noël.

En cinq mois, les six hommes sont arrivés à une quasi-certitude: l'"Oxford" est géographiquement localisé. Il ne reste plus qu'à le remonter avec sa fabuleuse cargaison.

La projection du film réalisé sur place par le cinéaste de l'expédition a permis de constater notamment qu'une masse en forme de navire, envasée dans la vase, git bien par vingt mètres de fond là où les repères magnétiques l'ont signalée, à moins d'un mille de la zone côtière, au large de "la pointe à l'arbre blanc"...

D'autres épaves ont déjà été renflouées dans la région et les trésors inventoriés. Les plus récemment remontés par des équipes américaines étaient celles du "Santa Croce" et du "Tolossa".

Alain Perrin a précisé que le budget de financement de l'expédition était lui aussi secret à "à fonds perdus" et que le butin serait partagé pour les trois-quarts entre les membres de l'expédition, le quart restant revenant au gouvernement de Haïti qui se réserve en outre le droit de prélever les plus belles pièces pour un musée local déjà construit à cet effet.

Alain Perrin a précisé que le budget de financement de l'expédition était lui aussi secret à "à fonds perdus" et que le butin serait partagé pour les trois-quarts entre les membres de l'expédition, le quart restant revenant au gouvernement de Haïti qui se réserve en outre le droit de prélever les plus belles pièces pour un musée local déjà construit à cet effet.

Alain Perrin a précisé que le budget de financement de l'expédition était lui aussi secret à "à fonds perdus" et que le butin serait partagé pour les trois-quarts entre les membres de l'expédition, le quart restant revenant au gouvernement de Haïti qui se réserve en outre le droit de prélever les plus belles pièces pour un musée local déjà construit à cet effet.

Alain Perrin a précisé que le budget de financement de l'expédition était lui aussi secret à "à fonds perdus" et que le butin serait partagé pour les trois-quarts entre les membres de l'expédition, le quart restant revenant au gouvernement de Haïti qui se réserve en outre le droit de prélever les plus belles pièces pour un musée local déjà construit à cet effet.

Alain Perrin a précisé que le budget de financement de l'expédition était lui aussi secret à "à fonds perdus" et que le butin serait partagé pour les trois-quarts entre les membres de l'expédition, le quart restant revenant au gouvernement de Haïti qui se réserve en outre le droit de prélever les plus belles pièces pour un musée local déjà construit à cet effet.

## Subventions à deux groupes de gens âgés

SHERBROOKE — Le Club des loisirs 55 Brooks et Les résidents du faubourg Mena Sen, deux groupes de personnes âgées de Sherbrooke, ont obtenu respectivement une subvention de \$3.698 et \$8.966.

Accordés dans le cadre du programme "Nouveaux horizons", par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-

être social, ces montants d'argent permettront aux groupes de personnes âgées d'entreprendre diverses activités destinées aux retraités.

En tout, au Québec, \$314.916 ont été distribués auprès de 52 projets et quelque 7.983 personnes du troisième âge pourront en bénéficier.

Toutefois, dans les

Cantons de l'Est, un seul autre groupe, à part le Club des loisirs 55 Brooks et Les résidents du faubourg Mena Sen, a eu droit à une telle subvention. Il s'agit du Centre récréatif sénior de Cowansville.

C'est lors d'une beuverie organisée à la suite d'une fructueuse piraterie qu'un canonnière ivre mit le feu à un baril de poudre, faisant sauter le navire. Morgan fut l'un des rares survivants.

BOUTIQUE  
**Camélie**  
Solde 30-40%



Centre commercial King  
2243, King O., Sherbrooke  
563-5066

Je veux devenir secrétaire bilingue  
Mon 1er choix, c'est le COLLÈGE ELLIS



COLLEGE D'AFFAIRES ELLIS INC.  
400 rue Hébert  
Drummondville, Qué.  
725-1133

- reconnu par les employeurs depuis 50 ans
- formation en Secondaire IV et V ou Collégial 1 et 2
- possibilité de spécialisation en MÉDICAL ou JURIDIQUE
- reconnu pour fins de subventions
- accès aux prêts et bourses du Ministère
- sessions d'admission: tous les samedis de février à 9h à m.

Expédiez ce coupon et nous vous ferons parvenir plus d'informations sur notre collège

Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Sexe:  GÉNÉRAL  FÉMININ

NOUS VOUS ENVOYERONS \_\_\_\_\_

# BOWRING

**Feldcrest**  
Un arc-en-ciel de couleurs et de motifs.  
Ces serviettes de qualité lustrées et si douces vous sont maintenant offertes à prix d'aubaine.

## ÉPARGNEZ JUSQU'À 24%

Serviettes Lustrées aux couleurs assorties ou complémentaires. Elles sont parfaites, quel que soit le décor. Tissue épaisse rasée d'un côté, 90% coton et 10% polyester.

### SOLDE DE SERVIETTES


|                               | Prix rég. | En solde |
|-------------------------------|-----------|----------|
| Serviette de bain             | 17.95     | 13.99    |
| Serviette à mains             | 10.95     | 8.49     |
| Débarbouillette               | 4.50      | 3.39     |
| Essuie doigts                 | 4.50      | 3.39     |
| Descende de bain Royal Velvet | 24.95     | 18.99    |

**BOWRING**  
Carrefour de l'Estrie

Nous acceptons les cartes Master Card/Visa/American Express

Remerciements sincères pour l'encouragement accordé durant l'année qui s'achève

**MEILLEURS VOEUX** à l'occasion de Noël et du Nouvel An



(MODE INTERNATIONALE) M. Roger Labonté, prés.

**R.L.** roger labonté mercerie SHERBROOKE

Vêtements de haute qualité "L'OEIL DE LA MODE"

Spécialité: complets sur mesures  
65 ouest, rue King, 562-0885, Sherbrooke